

LA SEMOIS, EN AVAL DU PONT DE LINGLÉ JUQU'À BOHAN

Une succession de tronçons en pleine nature, avec quelques haltes touristiques à ne pas manquer, dont la ville médiévale de Bouillon, le Tombeau du Géant, les séchoirs à tabac de la Semois et les beaux villages ardennais. Un des « musts » de nos rivières d'Ardenne pour les débutants et les familles, qui recherchent l'ambiance de l'aventure sans difficulté technique. Seul point d'attention, les temps de parcours peuvent être doublés en été (se renseigner auprès des loueurs) : les herbiers rendent la navigation pénible et les zones à faible niveau d'eau obligent à descendre fréquemment de l'embarcation. Pour débutants et familles. Classification WW I ou non classé.

1



1 – La Semois en aval de Bouillon, un petit paradis pour se balader sur l'eau, de village en village...

La randonnée en canoë-kayak

La Semois est la rivière idéale pour s'initier à la randonnée en canoë-kayak de plusieurs jours. Le parcours intégral est fait en 5 jours : 120 km de Chiny à Bohan, ouvert toute l'année en fonction des niveaux d'eau. Certains loueurs de kayaks proposent un service de navette pour pouvoir effectuer cette descente ou une variante. En automne-hiver, une journée supplémentaire peut y être ajoutée en partant de Tintigny (25 km, ouvert du 1^{er} octobre au 15 mars), donnant alors à la randonnée sur la Semois un caractère non seulement aventureux mais également sportif, avec près de 150 km de navigation sans interruption de parcours !

2

La descente se déroule pratiquement exclusivement dans des zones naturelles préservées, les campings présents le long de la rivière sont de véritables petits écrins de verdure. Sur l'eau, le courant est tantôt vif, tantôt calme, sans difficulté. Le risque d'un chavirage est néanmoins bien réel, particulièrement au passage des barrages, ce qui oblige le voyageur à être équipé de sacs et bisons étanches, et surtout à anticiper le cheminement par un repérage attentif.

Une autre difficulté réside dans les immenses herbiers de renoncules aquatiques qui, durant tout l'été, rendent la navigation extrêmement pénible sur certains tronçons. Deux conseils pour les franchir : naviguer au plus près des berges où un passage étroit reste souvent un peu dégagé, et se munir d'une perche pour pousser sur le fond de l'eau à la manière d'un gondolier, plutôt que de tenter de pagayer.



2 – La randonnée en rivière sur plusieurs jours, une autre manière de découvrir la Semois, grâce aux nombreux campings, gîtes et hôtels.

Carte d'identité – SEMOIS EN AVAL DE LINGLE		
Distance 73 km	Durée 3 jours	Aires 16
Difficulté WW I	Technicité *	Engagement *
Possibilité d'enchaînement	Semoy française	
Points d'attention	Barrages	
Période d'ouverture	Toute l'année ; voir Site Kayak du Service public de Wallonie	

PARCOURS LINGLÉ/MORTEHAN - BOUILLON

30 KM (6 H), OUVERT TOUTE L'ANNÉE SELON LES CONDITIONS DE L'ARRÊTÉ EN VIGUEUR

Embarquement au pont de Linglé, en rive gauche (petit parking, zone de manœuvre), en amont immédiat du pont. Un large méandre où le courant est calme offre une superbe vue sur les villages de Cugnon et Morteihan : barrage en amont du pont qui relie les 2 villages. Le barrage se franchit aisément par la large passe aménagée située sur la gauche. Admirer au passage le moulin. Environ 1,5 km en aval du barrage, aire du camping Saint-Remacle (commune de Bertrix) en rive droite ; l'aire se situe sur le bief qui contourne l'île par la droite.

Après Cugnon, la Semois repart dans un de ses longs tronçons sauvages, sans possibilité de débarquer, durant quelques 7 km, jusqu'au lieu-dit Les Hayons. Aire du « Gué du Maka », rive droite, immédiatement après le camping (parking, manœuvre). En patois gaumais, le Maka désigne l'ancien marteau qui battait le fer dans les forges, nombreuses autrefois le long de la rivière. Attention, au niveau du camping, présence d'un câble tendu en travers de la rivière : longer au plus près la rive droite.

Après le Gué du Maka, la Semois forme plusieurs îles : les passer par la droite (risque d'embâcles dans les bras de gauche, parfois infranchissables : danger). Pour rappel, il est interdit d'accoster sur les îles (pour protéger la tranquillité des oiseaux). A 4 km (1 h) en aval du Maka, l'ancien barrage de Dohan se passe sans difficulté particulière (attention par hautes eaux, ne pas s'engager sur la droite). Sous le château de Dohan, au niveau du pont, ancien barrage (franchissable) et aire du « Saty » directement sous le pont et 40 mètres en aval, en rive gauche (pas de parking, accostage délicat par hautes eaux).

Après Dohan, durant 7 km, la rivière entame un large méandre pour remonter vers le nord. Après environ 4 km (1 h), un ancien barrage se franchit en trouvant un passage plutôt à droite, selon le niveau d'eau (par basses eaux, ne pas s'engager dans le bras longeant la rive gauche). La rivière s'oriente ensuite progressivement à nouveau vers le sud. Aire du Gué du Han du Han en rive droite : une large zone de prairies, accueillante pour un pique-nique (tables en bordure de la forêt à 100 m de la rivière, accès voitures, parking). Environ 2 km en

http://kayak.environnement.wallonie.be



aval du gué du Han du Han, après une vaste prairie en rive droite, une large île se contourne de préférence par la gauche (passage à droite souvent encombré, danger).

La Semois effectue encore deux larges méandres pendant 7 km, qui conduisent à l'entrée de Bouillon. Débarquement obligatoire à gauche du barrage : aire « La Vanne ». Accès : longer la rive gauche jusqu'au débarcadère aménagé (vaste parking mais souvent plein lors des journées ensoleillées).

PARCOURS BOUILLON - POUPEHAN

20 KM (4 À 5 H), OUVERT TOUTE L'ANNÉE SELON LES CONDITIONS DE L'ARRÊTÉ EN VIGUEUR

Après la visite, quasi obligée, du château de Godefroid de Bouillon, le plan d'eau de Bouillon peut être parcouru en canoë-kayak, pour un autre regard sur cette jolie petite ville. En hiver, le niveau d'eau est abaissé, cette portion s'apparente alors à une descente de type rivière (facile).

Mise à l'eau sur le quai en rive droite, en aval immédiat de l'aire de débarquement La Vanne. Durant la navigation sur le plan d'eau, pour rappel les canoës-kayaks céderont le passage aux embarcations de tourisme. Débarquement à la fin du plan d'eau, 50 m en amont du barrage (à aiguilles) de régulation, rampe aménagée en rive droite. Un portage de quelques dizaines de mètres conduit rapidement à l'aire d'embarquement « Ile de Calay », en rive droite, départ pour la descente Bouillon – Poupehan.

Après 4 km, l'ancien barrage (écroulé) du Moulin de l'Épine se passe sans difficulté particulière. Ce passage marque le début d'un méandre riche en légendes et fleuron du tourisme dans la région : le Tombeau du Géant, à Botassart. Au retour, en voiture, un passage au belvédère de Rochehaut permettra de profiter une dernière fois de cette descente de la Semois.

Les kilomètres suivants se déroulent normalement sans difficulté, à l'exception des herbiers, de plus en plus présents dans ces portions du trajet, et sur de longues distances. Même s'ils gênent fortement la navigation de juin à septembre par niveau d'eau bas, il convient de les respecter : une foule de poissons et d'insectes y vivent, des oiseaux en dépendent pour leur nourriture, les racines fixent les pierres du fond de l'eau... Les herbiers font donc partie de l'équilibre écologique de la rivière à cet endroit. Après le Tombeau du Géant, un deuxième méandre, très long, appelé Merleux Han, mène à Poupehan : aires en rive droite, l'une directement sous le pont, l'autre à 100 m en aval.

PARCOURS POUPEHAN - BOHAN

23 KM (5 H), OUVERT TOUTE L'ANNÉE SELON LES CONDITIONS DE L'ARRÊTÉ EN VIGUEUR

Le cours de la rivière se poursuit calmement en aval de Poupehan jusqu'à Frahan (4 km, 1 h), avec toujours la présence de vastes herbiers. A Frahan, petite aire de « La Passerelle », en rive gauche (petit parking), directement en amont de la passerelle, et aire « Les Crêtes » en aval de Frahan, rive gauche (gué, parking et manœuvre malaisés).

La Semois s'engage désormais dans ses derniers méandres avant la frontière française. Les villages (et les campings) se succèdent, heureusement sans enlever à la rivière sa magie « naturelle ». A 4 km en aval de l'aire précédente, aire « Récréalle » en rive gauche, à Allersur-Semois (centre touristique, parking, mise à l'eau aménagée). Environ 300 mètres après l'aire Récréalle, un barrage se franchit aisément par la large passe aménagée sur la gauche. Immédiatement à l'aval du barrage, aire « La Vanne », en rive gauche.

Sur les berges de la suite du parcours, il peut être tentant de s'arrêter mais, pour rappel, l'embarquement et le débarquement n'est pas autorisé en dehors des aires officielles et la plupart des équipements le long de l'eau sont privés (tables de pique-nique, pontons...). Au village de Vresse-sur-Semois, aire en rive droite, immédiatement avant le pont Saint-Lambert (abordage malaisé), et aire en aval du pont Saint-Lambert, à environ 150 mètres de l'aire précédente (parking, accès aisé).

Quelque 4 km plus loin, arrivée à Membre-sur-Semois, aire en rive droite, après le pont (accès malaisé). La rivière effectue une série de méandres agréables à parcourir, avec quelques rochers apparents selon le niveau d'eau, et conduit finalement à Bohan. Aire « La Besace », en rive gauche, au niveau du camping en amont du village. A l'entrée du village, un dernier barrage, partiellement écroulé, se franchit en suivant le bief à droite, immédiatement après les ruines du pont écroulé (Le Gevray). Débarquement en rive gauche, à l'aire en aval immédiat du pont de Bohan (parking, manœuvre, accès aisé).

Il est en principe autorisé de naviguer jusqu'à la frontière française et débarquer en France (respecter la législation en vigueur en France). En France, la Semois s'appelle la Semoy.

5

EN IMAGES...



6

3 – Le barrage de Morteihan, avec sa large passe aménagée. Le remous peut toutefois surprendre par sa force.



4 – Le gué du Maka. L'aire d'embarquement – débarquement « Les Hayons » est située en rive droite, à côté d'une aire de pique-nique.

<http://kayak.environnement.wallonie.be>



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

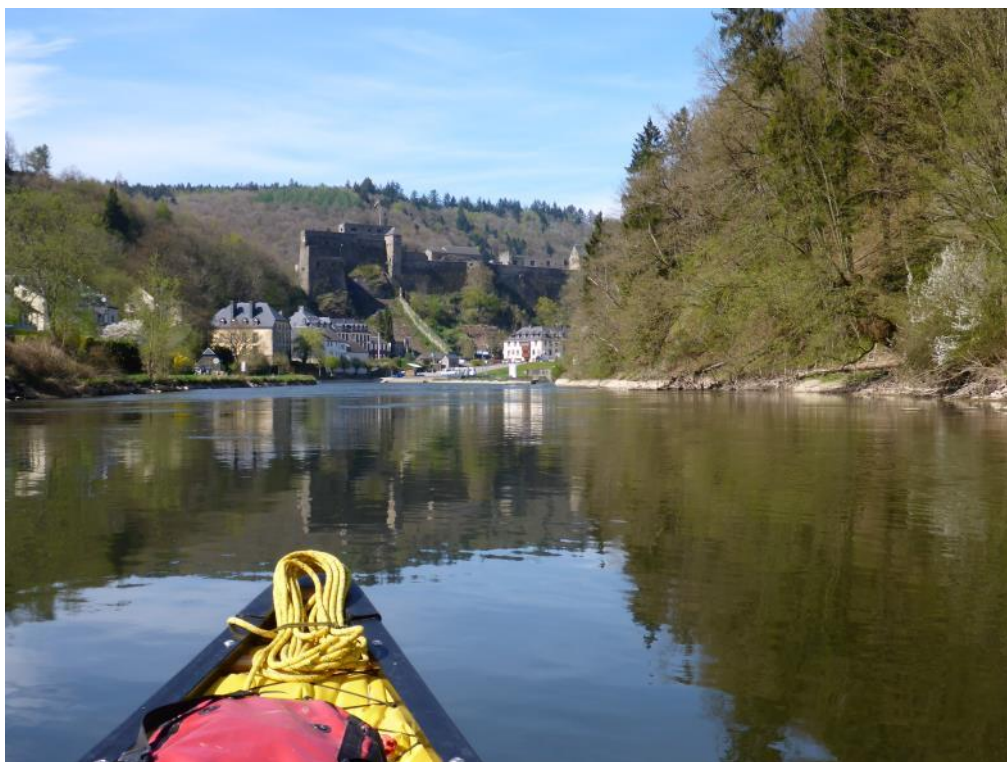


7

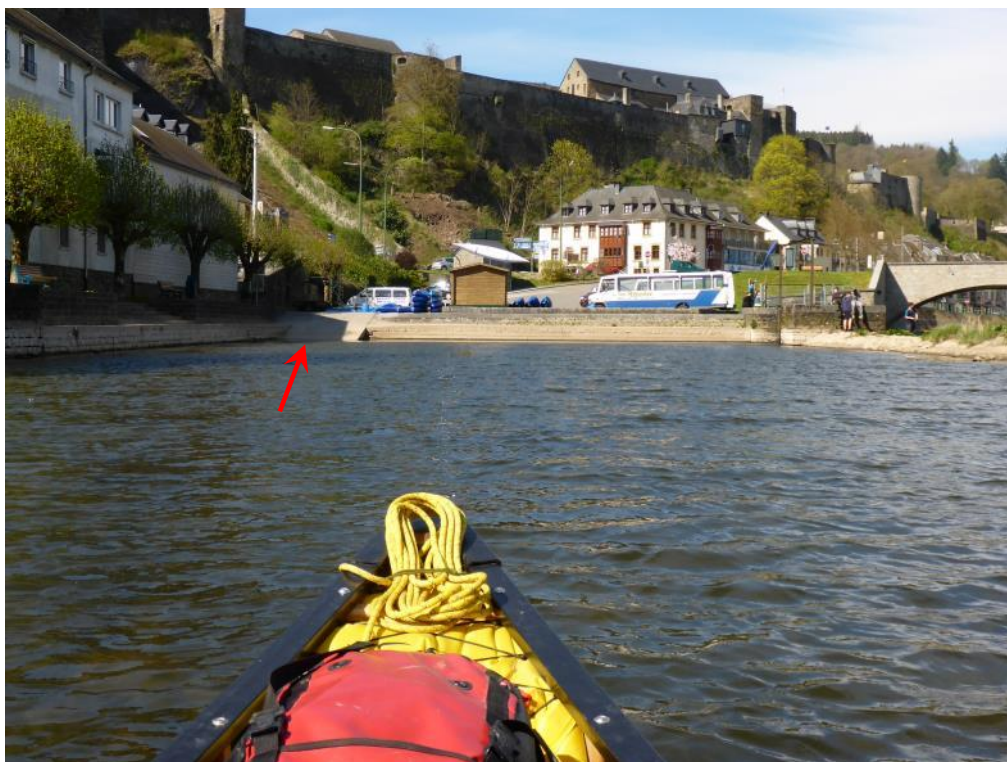
5 – Il peut être amusant de s'aventurer dans les bras latéraux, plus étroits. Attention toutefois aux branches basses et aux embâcles lors de ces explorations.



6 – En amont de Bouillon, on rencontre les premiers herbiers autour des îles (passage compliqué en été).



7 – L'arrivée à Bouillon et la découverte du château médiéval, un des temps forts de ce parcours.



8 – Aire de débarquement de « la Vanne », à Bouillon. Longez la rive gauche, ne pas se laisser dériver à droite.

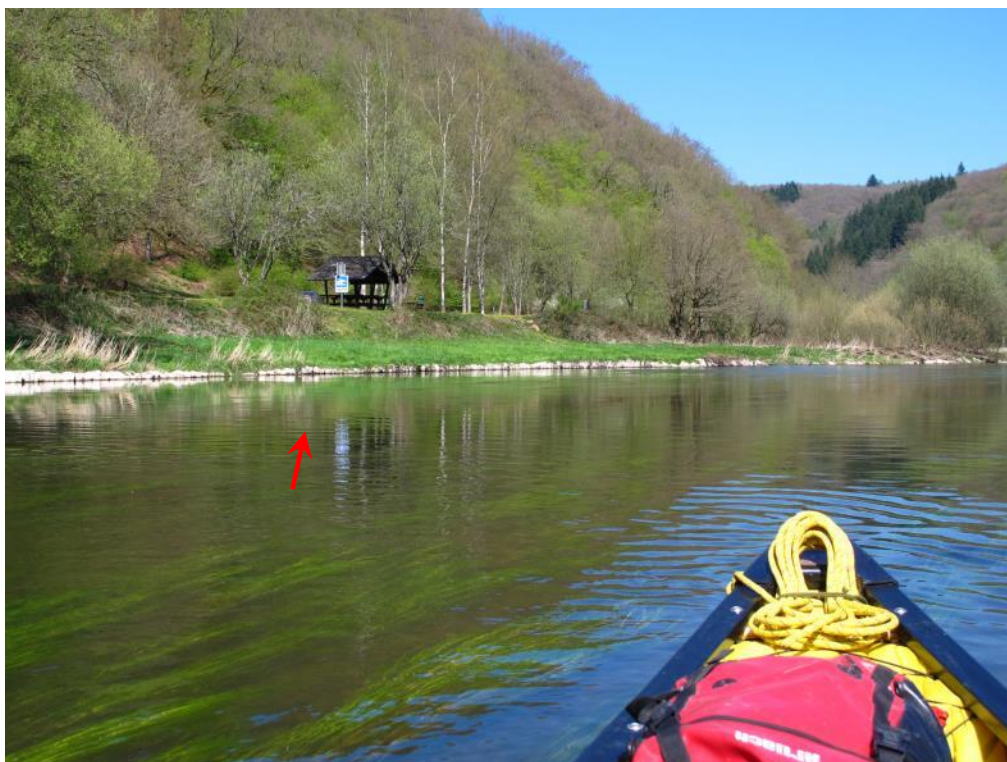


9

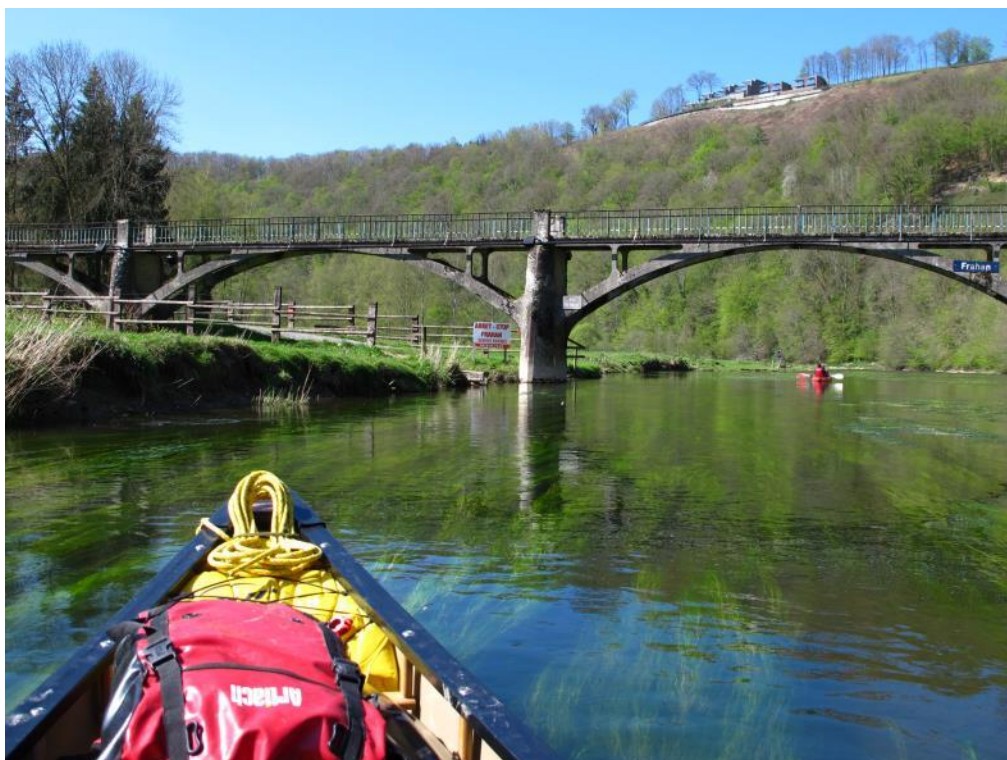
9 – Mise à l'eau en aval du plan d'eau de Bouillon, après un portage de quelques dizaines de mètres.



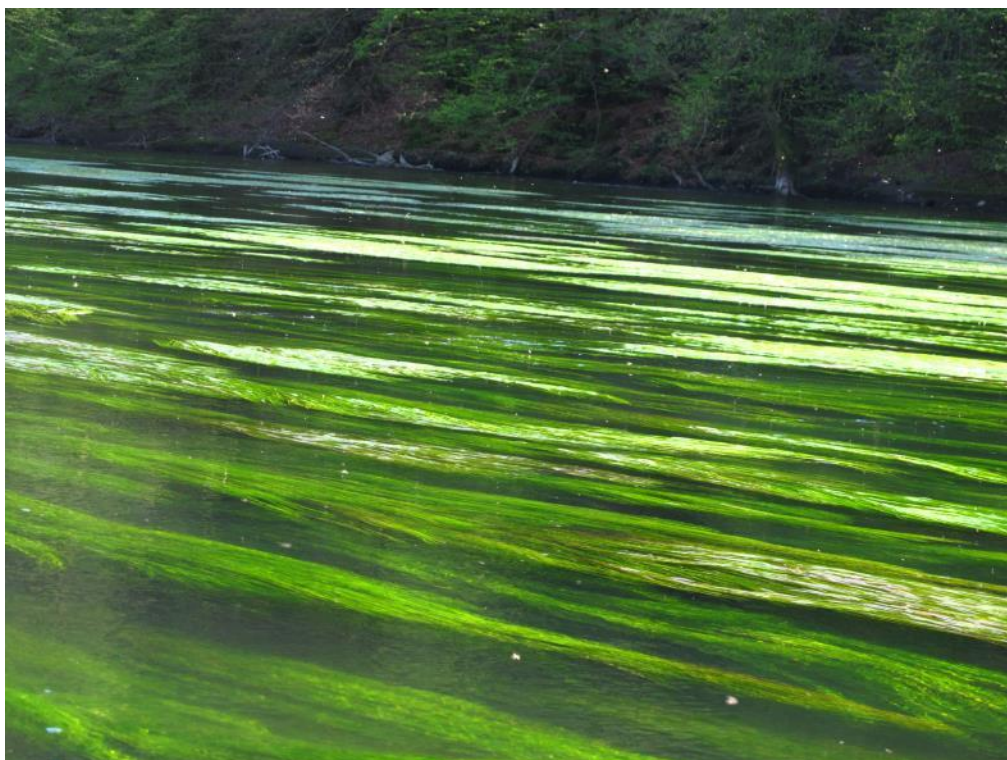
10 – En aval de Bouillon, il est encore possible de trouver quelques petits rapides dans des passages latéraux (ici variante « Les Aisances »)



11 –La jolie aire d'embarquement – débarquement des crêtes à Frahan (rive gauche), parfaite pour un arrêt pique-nique.



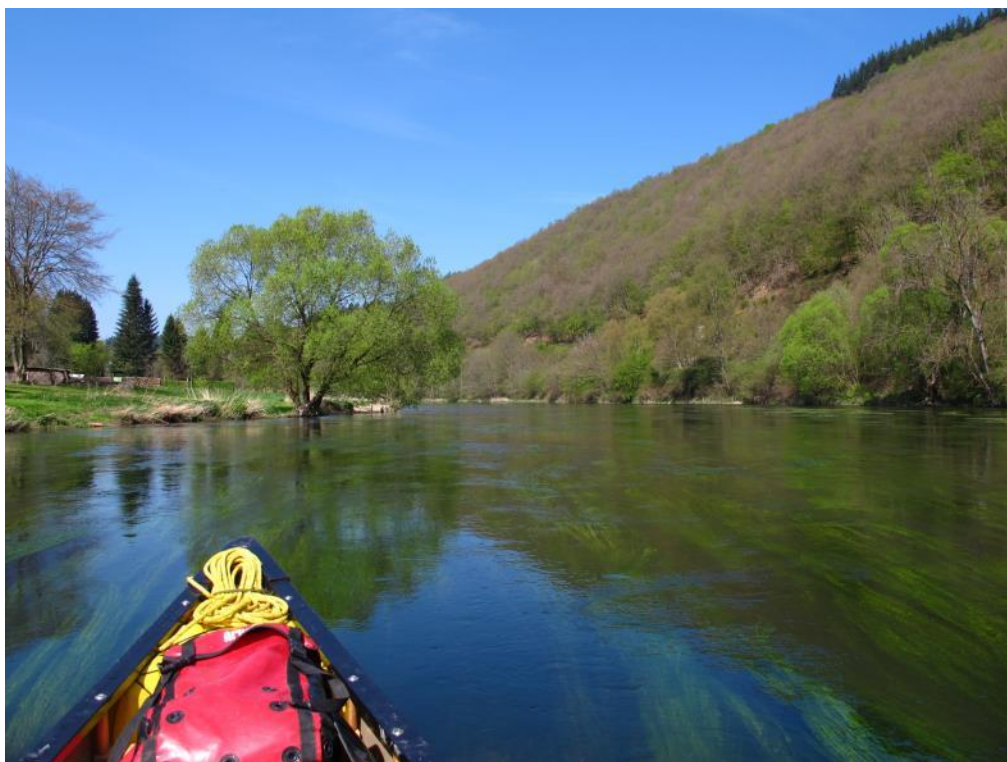
12 – L'aire d'embarquement – débarquement de la passerelle, à Frahan (rive gauche).



13 – Un des nombreux passages dans les immenses herbiers de ce parcours. La difficulté de pagayer peut allonger considérablement le temps de descente.



14 – L'ancien barrage au niveau de l'aire « La Vanne » à Alle s/Semois. Il se franchit par la gauche (aisé).



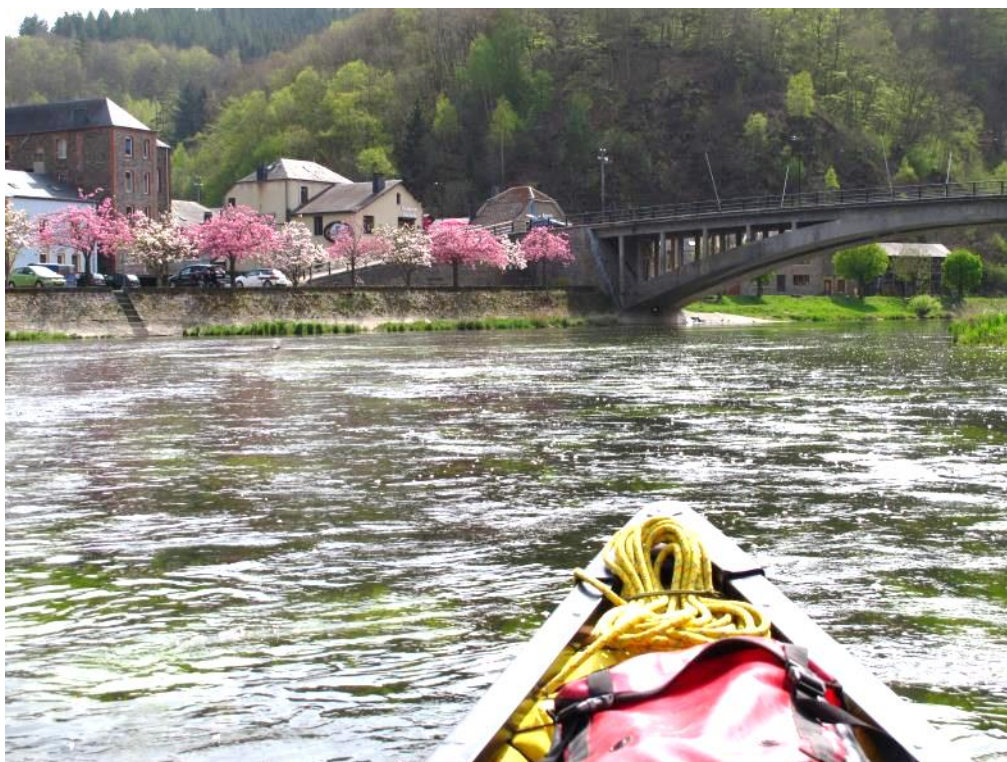
15 - Entre chaque village, la Semois reprend son style très "pure nature".



16 - A l'approche de l'aire d'embarquement – débarquement de Vresse s/Semois (en aval du pont, rive droite).



17 - Les ruines du vieux pont à Bohan annonce la fin de ce parcours...



18 - Aire de débarquement du pont de Bohan, rive gauche en aval du pont.